

PERSPECTIVES

Du poivre aux yeux

Bill Clennett n'est pas Wei Jingsheng. Mais il reste que pour le mépris qu'ils affichent face à tout ce qui ressemble de près ou de loin à un manifestant, Jiang Zemin et Jean Chrétien ont donné la semaine dernière la très nette impression d'être très exactement sur la même longueur d'onde. À chacun ses dissidents.

Avant de commencer sa visite officielle au Mexique, le président chinois Jiang Zemin a pris son dimanche sur les plages de Cancun pour se reposer. On le comprend d'être un peu fatigué, lui qui court depuis la fin du mois d'octobre aux quatre coins de l'Amérique du Nord pour «vendre» la Chine aux investisseurs et tenter de chasser le souvenir de la place Tiananmen. Vendre la Chine, M. Jiang y parvient sans la moindre difficulté. Mais Tiananmen, c'est une autre histoire: le sourire affable du président chinois et les complaisances occidentales n'effaceront pas le massacre de 1989.

Son opération de charme serait évidemment plus efficace si ne se trouvaient constamment sur le chemin de M. Jiang ces manifestants pour les droits de la personne, agaçants comme des moustiques. Les manifestants ont été mis sur Terre pour crier des vérités que personne, bien souvent, ne veut entendre. Dans le cas de la Chine, c'est particulièrement heureux.

On avait vu le président chinois opérer aux États-Unis en octobre, refusant de se laisser distraire par les «bruits» des manifestations. Il n'a pas agi différemment la semaine dernière, à Vancouver, au forum de Coopération économique Asie-Pacifique puis au cours de sa visite officielle de quatre jours au Canada.

Dans une grande entrevue publiée hier à la une du *Globe and Mail*, M. Jiang a continué d'enfoncer le clou, claironnant que la Chine ne jouirait pas de sa prospérité actuelle si les autorités n'avaient pas «agi avec détermination» pour mettre fin aux manifestations pro-démocratie du printemps 1989 sur la place Tiananmen: «La démocratie doit être adaptée aux conditions spécifiques [d'une nation], au niveau de développement économique, aux traditions et au système social choisi par cette nation [...] On ne peut pas imposer un modèle uniforme à tous les pays.»

L'impénitence du président chinois continuera de scandaliser, mais elle n'étonne déjà presque plus. Une autre stupéfaction a pris le relais: ce qui étonne maintenant, ce sont les détours et les manipulations de l'opinion auxquels en sont arrivés nos gouvernements pour cautionner le développement tous azimutés des échanges commerciaux avec l'un des régimes les plus anti-démocratiques au monde. Ce que révèle à l'usure les visites en cascade de M. Jiang en Amérique, c'est la face cachée et mauvaise de nos belles démocraties.

L'épisode des manifestants pour les droits de la personne arrosés de poivre à Vancouver éclaire d'une drôle de lumière cette face cachée. Contre le bruit de ces moustiques de manifestants, la réunion de l'APEC fournissait pourtant au président chinois l'abri d'un formidable moustiquaire. In la crise monétaire asiatique, ont les droits de la personne. C'était dans l'ordre des choses: les grands de ce monde allaient pouvoir se pencher en paix et sous vide sur les «défis de la mondialisation». Mais il a fallu, mardi dernier, que des agents de la GRC un peu trop zélés décident d'arroser de poivre une manifestation d'un millier de personnes. Il a fallu ensuite que le premier ministre Jean Chrétien, gratifiant les médias de l'un de ces dérapages dont il a le secret, commente l'incident avec sarcasme: «Moi, le poivre, je l'aime dans mon assiette», a-t-il déclaré.

M. Jiang l'a-t-il trouvé drôle? La remarque, en tout état de cause, a été vivement critiquée pour son insensibilité par le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, qui a, lui, jugé le comportement de la GRC assez discutable pour demander à son ministre de la Justice de faire enquête. Hôte du forum, M. Chrétien aura peut-être laissé échapper cette remarque par une sorte d'excès de déférence pour son invité chinois. A moins que ce ne soit par un irrésistible élan de mimétisme. Le Canada est évidemment à des années-lumière de la Chine au chapitre des droits de la personne, mais il reste que dans les propos du premier ministre, il y a le signe d'une surprenante communauté de pensée avec M. Jiang. M. Chrétien, qui en d'autres temps pas si lointains fit la une des journaux pour un moment d'impatience qui tourna à l'empoignade, n'a pas tenu, mardi dernier, un langage bien différent de celui de M. Jiang. Les deux hommes semblent partager un agacement profond pour tout ce qui gêne l'exercice de leurs pouvoirs respectifs et le développement de leurs relations commerciales.

Pour que rien ne gêne, Jiang Zemin a libéré le dissident Wei Jingsheng peu de temps après la tenue de son sommet avec le président Bill Clinton à Washington. Pour récompenser la docilité canadienne, le président chinois pourrait, selon certaines informations, libérer bientôt le dissident Wang Dan, un organisateur clé des manifestations de 1989.

C'est aussi pour que rien ne gêne qu'Ottawa a annoncé vendredi dernier, au terme de la visite de M. Jiang au pays, la tenue d'un colloque sur les droits de la personne que «coprésideront» la Chine et le Canada. Un colloque dont on ne connaît avec précision ni la date ni les participants — et qui se déroulera à huis clos! La GRC a jeté du poivre à la face des manifestants. Ottawa jette de la poudre aux yeux de l'opinion publique.

MÉTÉO
Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 0 Min: -5
Québec Ciel variable. Max: -1 Min: -5
Détails, page B 5

INDEX
Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 6
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7
www.levoir.com

MONTRÉAL

Le traitement des mères séropositives fait des miracles, page A 3



CULTURE

Stéphane Grappelli s'éteint à 89 ans, page B 8

POLITIQUE

Effet de serre: Ottawa raffermi légèrement sa position, page A 4



Doré envisage un retour sans le RCM

Le président Michel Lemay quitte le Rassemblement des citoyens de Montréal

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Face à l'état de délabrement dans lequel s'enfonce de plus en plus le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), l'ancien maire et chef du RCM, Jean Doré, songe à créer un nouveau mouvement politique dans l'éventualité de son retour qu'il annoncera d'ici Noël.

Joint en soirée hier, M. Doré n'a pas caché sa déception de voir la crédibilité du RCM sérieusement entachée par des déchirements fratricides étalés sur la place publique depuis deux semaines. «C'est sûr que c'est un élément additionnel dans ma réflexion. Si le RCM n'est plus le parti que je souhaite qu'il soit et que d'autres en pensent tout autant, il

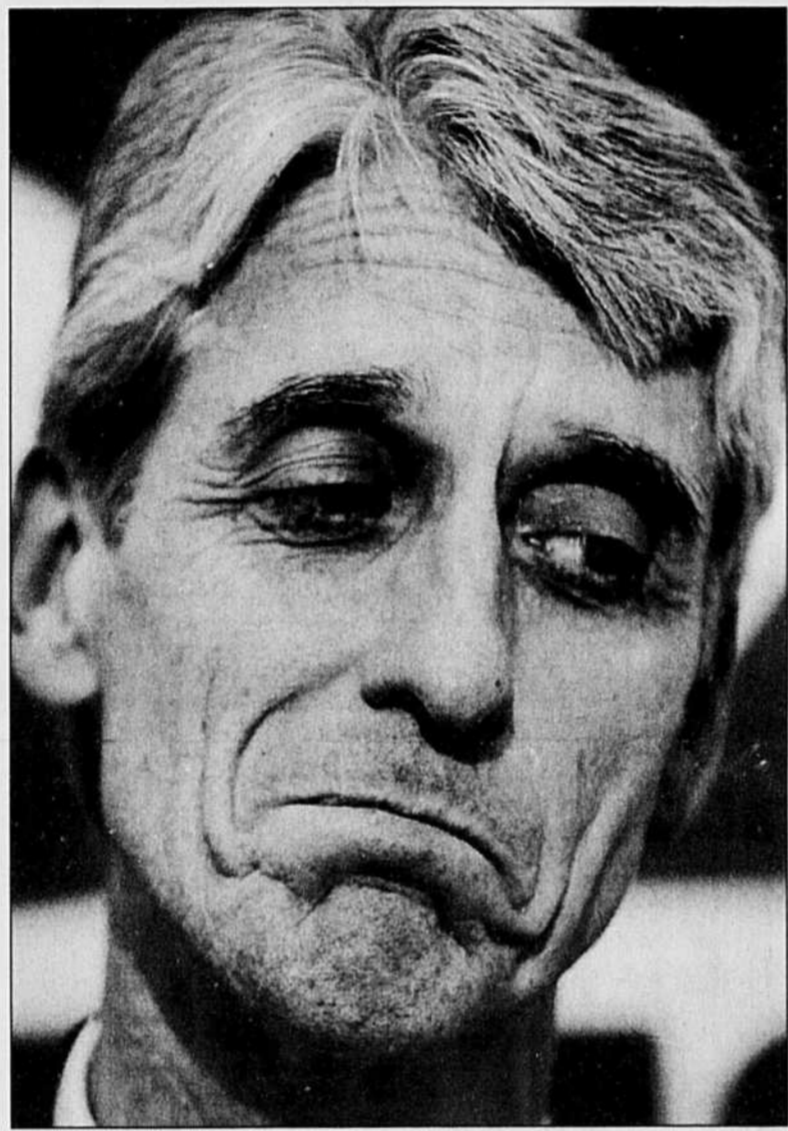
est clair que la décision que je vais devoir prendre, c'est de démarrer quelque chose d'autre, avec d'autres personnes, évidemment», a-t-il déclaré au *Devoir*.

M. Doré critique sévèrement l'accueil qu'ont réservé certains militants au projet de mobilisation politique présenté par le président du parti Michel Lemay, qui a claqué la porte hier. C'est ce projet, intitulé Participation Montréal, qui a mis le feu aux poudres, notamment dans l'organisation de Thérèse Daviau, candidate déclarée à l'investiture du parti. L'entourage de Mme Daviau y voyait un détournement de démocratie parce qu'il entraînait entre autres l'instauration du suffrage universel pour le choix du candidat à la mairie, en plus d'y voir une manœuvre favorisant Jean Doré.

«Ce que Michel Lemay disait dans ce document-là, c'est: faisons dans les six prochains mois ce qu'on n'a pas fait depuis trois ans; ouvrons le parti; faisons-en une machine à idées; et au bout du compte, tous les gens qui auront brassé des idées avec nous autres seront les mieux placés pour choisir ceux qui les porteront devant l'électorat. Si ça avait été perçu comme ce que ça aurait dû être, soit comme une puissante bouffée d'air frais, ça aurait pu changer le cours des choses», juge Jean Doré.

D'un même souffle, ce dernier ajoute que le RCM, qui a longtemps incarné des idées progressistes, s'est recroquevillé sur lui-même, ne laissant plus de place au renouveau

VOIR PAGE A 8: RCM



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Michel Lemay (à gauche) part avec son projet de mobilisation politique pour créer un nouveau mouvement. Devant cette nouvelle démission, Thérèse Daviau (ci-dessus) craint un exode des militants et leur lance un appel pour le congrès de dimanche prochain.

Retour possible des postiers dès jeudi

Sprint parlementaire pour l'adoption d'une loi spéciale

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La grève aux Postes pourrait prendre fin dès jeudi. Tous les partis fédéraux ont en effet accepté hier d'entreprendre ce matin un sprint parlementaire pour adopter un projet de loi ordonnant aux postiers de retourner au travail.

La Chambre des communes siègera sans interruption — nuit et jour s'il le faut — jusqu'à ce que la loi soit adoptée. Conservateurs et réformistes ont promis de voter en faveur de la loi, alors que le Bloc et le NPD s'y opposeront.

Ces deux partis ont toutefois marchandé leur appui à la procédure accélérée en échange d'amendements à venir, favorables aux travailleurs.

«On s'oppose à ce projet mais nous avons le pouvoir d'en retarder l'adoption ou d'accepter une adoption rapide. Nous avons convenu avec le gouvernement d'accepter une adoption rapide en échange d'une modification qui, à notre avis et celui des travailleurs, est convenable», a expliqué le leader parlementaire bloquiste Michel Gauthier. Son parti votera toutefois contre la loi car il estime que les travailleurs ont été piégés par le gouvernement.

Le ministre du Travail, Lawrence MacAulay, a reconnu qu'il envisageait au moins une modification qu'il a décrit

VOIR PAGE A 8: POSTIERS

Côte-des-Neiges

Menaces sur le mont Royal

Le mont Royal, c'est 190 hectares d'espaces verts, une montagne de 232 mètres, et 3 millions de visiteurs par année. Mais la quiétude et l'intégrité des lieux est menacée par l'activité grandissante au Chalet, les récentes constructions dans ses environs, la vogue des mausolées dans les cimetières et... les vélos.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Troisième d'une série de quatre reportages

Les Amis de la Montagne est une association vouée à la préservation de l'intégrité du mont Royal. Elle a été fondée en 1986 par Peter A. Howlett pour s'opposer au projet de construction d'une haute tour de communications, une tour mégalomane, que l'administration Drapeau avait alors envisagée. Aujourd'hui, les bénévoles de cet organisme sont inquiets. À cause de ce qui se passe au Chalet de la montagne et au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. En raison des gestes que posent les institutions propriétaires de certains terrains inclus dans le parc du Mont-Royal et de la fréquentation de plus en plus vive des vélocipèdes.

Depuis plusieurs années, Sylvie Guilbeault milite au sein des Amis de la Montagne. Elle connaît les coins et recoins ainsi que l'histoire du mont Royal sur les bouts des doigts. Avec d'autres bénévoles, elle veille au grain. Actuellement, ils y veillent avec d'autant plus de vigilance que le parc est l'objet de bien des convoitises. Des convoitises aux finalités financières, bien évidemment. C'est le cas notamment du Grand Chalet de la montagne situé sur la flanc sud.

«L'administration Bourque veut mettre la main dessus. On a le sentiment qu'il veut le privatiser en douce.» Comment s'y prend-t-il? «En le louant de plus en plus souvent pour des cocktails ou réunions privées. Sous l'administration Doré, on avait obtenu l'engagement à l'effet que le Chalet ne serait pas loué de mai à octobre. Ce n'est plus le cas.»

Le Chalet, c'est une immense salle, un casse-croûte bancal aux alentours, des bureaux au premier et seul étage. Ce n'est pas un endroit équipé pour recevoir des dizaines de personnes simultanément. Et alors? À chaque fois qu'un pow-wow est organisé, il va sans dire que la nourriture et les liquides, les tables et les chaises, sont acheminés à l'aide de quatre roues. Ce faisant, on abîme quelque peu les lieux comme les environs.

De fait, on n'écarte pas la possibilité d'inté-

grer un restaurant de type bistrot au sein du Chalet. Si tel est le cas, il faudra faire attention à ce que «tout ce qui se greffe normalement autour d'un restaurant ne se retrouve pas ici. Je pense surtout au stationnement. On va se battre pour que le Chalet reste public.» Voilà pour le Chalet.

En 1992, le Collège Jean-de-Brébeuf a vendu une portion de son boisé sur lequel trône aujourd'hui le nouvel édifice des HEC. Cette construction fut dramatique parce qu'elle s'est faite sur un des derniers boisés résiduels du mont Royal. Précisons que le territoire du parc du Mont-Royal, le premier site classé par la Ville en 1987, dépasse le strict territoire de la montagne.

Toujours est-il que cette construction illustre combien l'intégrité du mont Royal est fragile.

VOIR PAGE A 8: MENACES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
«Il ne faut pas oublier que dans l'esprit de Olmsted, la montagne ne devait pas devenir un parc d'amusement», dit Daniel Chartier, architecte paysagiste du mont Royal.

Michel Bélanger (1929-1997)

Le Québec moderne perd un de ses architectes

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

L'ex-banquier montréalais Michel Bélanger s'est éteint hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 68 ans, des suites d'un cancer.

M. Bélanger aura été un homme de premier plan dans au moins deux carrières, une première comme fonctionnaire et une seconde dans le monde des affaires. Sa vie professionnelle aura été couronnée par un rôle politico-économique en tant que co-président de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec, que tout le monde appelle familièrement la Commission Bélanger-Campeau.

Michel Bélanger a vu le jour à Lévis en 1929. Il a fait un cours classique au Collège de Lévis, puis il s'est inscrit à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval à l'époque où cette école était nettement à l'avant-garde de la pensée socio-politique au Québec. Il en est ressorti avec un diplôme d'économiste, mais aussi avec une culture générale impressionnante qu'il a entretenue toute sa vie.

Il a fait son entrée sur le marché du travail comme fonctionnaire au ministère des Finances à Ottawa en 1954 où il est demeuré jusqu'en 1960, c'est-à-dire jusqu'au déclenchement officiel de la Révolution tranquille à Québec après la victoire de «l'équipe du tonnerre» de Jean Lesage. La première étape de cette vaste réforme qui s'engageait à Québec fut de recruter de jeunes fonctionnaires de formation universitaire capables de jeter les bases d'un État québécois moderne.

Michel Bélanger fut parmi les premiers à y venir avec d'autres personnalités qui font désormais partie de l'histoire: Arthur Temblay, Jacques Parizeau, Claude Castonguay, Claude Morin et quelques autres. Il fut au départ sous-ministre adjoint au ministère des Richesses naturelles, dont le ministre titulaire était René Lévesque, celui qui en 1962 allait donner l'élan à une formidable campagne en vue de la nationalisation des compagnies d'électricité du Québec. M. Bélanger a joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce projet de nationalisation qui allait conduire Hydro-Québec à la dimension qu'elle a aujourd'hui.

Il fut par la suite sous-ministre de l'Industrie et du Commerce de 1963 à 1965, sous-ministre au Commerce de



Michel Bélanger

VOIR PAGE A 8: BÉLANGER

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BÉLANGER

SUITE DE LA PAGE 1

1966 à 1969, conseillère économique au conseil exécutif jusqu'en 1971 et enfin fonctionnaire numéro un du Québec en tant que secrétaire du Conseil du Trésor de 1971 à 1973. On peut dire de lui qu'il fut l'un des architectes du Québec moderne.

Sa carrière dans le monde des affaires a débuté en 1973 alors qu'il est devenu président et directeur général de la Bourse de Montréal. Le 1er avril 1976 on le nomma président de la Banque provinciale du Canada et le 9 février 1977 il en devenait aussi le chef de la direction. La Banque provinciale était alors une importante institution financière canadienne-française. M. Bélanger a joué un rôle primordial lorsque la décision fut prise de fusionner cette institution avec la Banque canadienne nationale, une autre institution canadienne-française majeure. De la fusion de ces deux entités est sortie la Banque nationale du Canada, dont M. Bélanger fut président et chef de la direction à partir du 1er juillet 1981. Il a quitté cette fonction en septembre 1989 à l'âge de 60 ans. Il avait lui-même fait adopter le règlement mettant à 60 ans l'âge de retraite du président. Il continuait toutefois de participer à certains conseils d'administration d'entreprises.

Mais, un autre défi devait le saisir quelques mois plus tard, alors que Robert Bourassa, premier ministre du Québec, cherchait un co-président de tendance fédéraliste pour la Commission qu'il allait mettre sur pied dans l'espoir de dégager une position constitutionnelle revue et corrigée à la suite du fiasco du lac Meech. Jean Campeau fut l'autre co-président qui lui était identifié à l'aile souverainiste.

La carrière politique de M. Bélanger s'est poursuivie par la suite de façon plus ou moins informelle, solennelle et officielle. Il fut notamment un ardent partisan de Daniel Johnson dans la course au leadership déclenchée chez les libéraux à la suite du départ de M. Bourassa. Il fut en outre le principal stratège des forces fédéralistes pendant la dernière campagne référendaire, en plus de participer lui-même à plusieurs débats, notamment à la télévision.

Fonctionnaire de carrière et homme d'affaires, M. Bélanger avait tout de même reçu sa formation dans l'institution la plus politisée au Québec dans les années 50, l'école des Sciences sociales du père Lévesque. Sa culture politique était beaucoup plus vaste qu'il ne se plaisait à le laisser paraître.

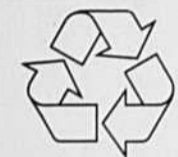
M. Bélanger avait épousé une conseillère à la faculté des Sciences sociales qui lui a donné six enfants.

Erratum

(Le Devoir) — Le concert de Noël de l'Orchestre symphonique de Montréal aura bel et bien lieu demain, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 19h30 et non aujourd'hui. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal se joindront aux musiciens de l'OSM.

Précision

Suite à la publication du cahier spécial sur la santé le samedi 22 novembre dernier, Mme Renée Laplace, présidente de la Société québécoise des thérapeutes en réadaptation physique, tient à apporter la précision suivante : « Dans l'article intitulé *L'impact sur les services professionnels, j'ai constaté qu'on avait mal cité mes paroles et cette interprétation pourrait avoir des conséquences négatives sur la pratique des thérapeutes en réadaptation physique. En fait, ce que dit madame Lanthier, présidente de l'ordre des physiothérapeutes, est une chose, ce que nous disons, nous de la Société québécoise des thérapeutes en réadaptation physique, est « qu'un patient devrait être référé à un physiothérapeute ou à un thérapeute en réadaptation physique (...). La nuance importe car cette erreur pourrait laisser croire que les thérapeutes en réadaptation physique sont les subordonnés des physiothérapeutes, ce qui n'est pas le cas. De plus, on pourrait croire que les établissements n'ayent à leur emploi que des thérapeutes en réadaptation physique devraient embaucher un physiothérapeute pour combler cette lacune, ce qui n'est évidemment pas nécessaire puisque ce service est assuré, dans ce cas-ci, par un thérapeute en réadaptation physique. »*



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledavoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledavoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

pourant promis. «Malheureusement, je dois constater à regret que le RCM est devenu dans son comportement, dans le meilleur des cas, un fan club, ou, au pire, une chapelle. Et disons qu'on est loin de l'écuménisme nécessaire à développer un plan d'action où on mobilise les Montréalais sur l'avenir», tranche-t-il.

Samedi dernier, un sondage Léger et Léger plaçait Jean Doré en nette avance sur ses adversaires déclarés ou présents, mais pas comme candidat du RCM. Le désaveu des Montréalais à l'endroit de l'opposition officielle à l'hôtel de ville constitue un appui supplémentaire à la création d'une troisième voie. M. Doré a indiqué que ces résultats l'éclairaient pour prendre une décision.

C'est d'autant plus clair que le RCM rassemble de moins en moins de monde. Après le départ la semaine dernière du conseiller municipal André Lavallée, c'était au tour hier du président du parti, Michel Lemay. Aujourd'hui, quatre ou cinq membres du comité exécutif du parti devraient en faire tout autant. Il s'agit de Louise Lavolette, Roger Laroche, Marie-André Thollon, Edyna Bayne et peut-être de la conseillère municipale Helen Fotopulos.

«Le RCM a perdu son sens et son âme. Je pars avec l'espoir de la naissance d'un mouvement capable d'accueillir ce sens et cette âme. [...] Je considère que les gens qui sont dans la mouvance des départs sont ceux qui étaient les principaux porteurs du sens et de l'âme du RCM», a lancé M. Lemay.

Ce dernier n'hésite pas à pointer les organisations poli-

tiques de Mme Daviau et de son acolyte dans cette crise. Le conseiller municipal Michel Prescott, candidat pressenti à l'investiture — même s'il n'est pas membre en règle du RCM —, comme étant à l'origine du sabotage de son projet Participation Montréal pour servir leurs ambitions politiques. M. Lemay estime que «le manque d'ouverture» de ces groupes risque de tuer le RCM. Mais il ajoute que «la crise était latente depuis trois ans».

«Enterer le RCM comme on le fait, c'est aller très vite en besogne», a déclaré hier Mme Daviau qui rappelle que le congrès aux statuts prévoit d'étudier une solution de compromis négociée par Michel Lemay. Mais Mme Daviau se résout à voir son parti «faire peau neuve» d'une autre façon. «Je veux réaffirmer haut et fort que nous avons un parti ouvert à du sang nouveau», a-t-elle affirmé devant les accusations de ses détracteurs.

«Au lendemain de l'élection, on a fait notre post-mortem. Sauf qu'après, on n'en a pas tiré les conclusions. Certains sont en train de le faire», renchérit le conseiller municipal Richard Théoret.

Cette crise touche également les militants de la base. Au moins 40 délégués au congrès aux statuts de dimanche prochain (des quartiers de Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve) ont signifié leur départ. Du coup, il y a une crainte chez ceux qui restent que cet exode se poursuive et remette en question la tenue du congrès. Pour qu'il ait lieu, un quorum de cent délégués doit être atteint.

Ainsi, Thérèse Daviau a cru bon hier de lancer un appel aux militants pour qu'ils participent au congrès. De son côté, Michel Prescott a minimisé le vent de démissions qui

souffle. «Le RCM est bien plus fort que la somme de quelques démissionnaires déçus de voir que le parti ne leur est pas aussi soumis qu'ils l'auraient souhaité», a commenté M. Prescott.

Parallèlement à ces luttes internes qui prennent l'allure de magouilles, de tracts politiques à saveur communiste d'une autre époque et d'une déstabilisation d'une opposition fragile, Jean Doré souhaite clairement s'adjoindre les démissionnaires comme futurs collaborateurs.

«Mon horizon est clair: je veux travailler avec tous les Montréalais et Montréalaises qui ont des projets, qui veulent les mettre de l'avant et qui sont prêts à faire un plan d'action et se mobiliser. De ce point de vue, il n'y a pas de doute qu'il y a là d'excellents éléments. [...] C'est clair que dans le contexte actuel du vide et de la vaste interrogation que cela crée, ma décision sera connue avant les Fêtes», a précisé M. Doré.

Mais visiblement, M. Doré est prêt à mener bataille pour Montréal. Celui qui aura modernisé la ville dans son premier mandat et qui l'aura quasiment enracinée par une lourdeur bureaucratique maintes fois dénoncée lors du deuxième mandat cherche maintenant un véritable rassemblement de citoyens montréalais. «C'est fini, le blâme. C'est fini le temps où le milieu des affaires blâme le politique et le politique blâme l'ancienne administration alors qu'il n'y a que les Montréalais qui peuvent régler la situation actuelle. Il en va de leur avenir comme milieu de vie et comme place pour faire éclore une entreprise. C'est donc un appel à la responsabilisation autour d'un plan d'action qui va permettre à l'ensemble des milieux montréalais d'être connectés», a-t-il fait valoir avant de poursuivre sa réflexion.

RCM

POSTIERS

«Cette loi est la raison même pourquoi nous n'avons pu négocier un règlement»

SUITE DE LA PAGE 1

comme mineure. Il n'a pas voulu en dire plus. Son collègue des Travaux publics, Alfonso Gagliano, a pour sa part clairement indiqué que le gouvernement voulait que la loi soit adoptée aux Communes aujourd'hui et au Sénat demain, afin que les 45 000 postiers, en grève depuis le 19 novembre, reprennent la livraison du courrier au plus tard lundi.

Le projet de loi oblige non seulement les postiers à retourner rapidement au travail mais leur impose des conditions salariales et exige que la future convention collective dure trois ans. Un médiateur-arbitre sera nommé. Il aura 90 jours pour en arriver à un règlement négocié ou pour imposer une solution.

Le Syndicat des travailleurs des Postes, qui avait laissé planer la menace de désobéissance civile si une loi était adoptée, s'est montré plus prudent hier. Le négociateur en chef Philippe Arbour et le président Darrell Tingley ont dénoncé la loi mais remis à aujourd'hui toute décision concernant de futurs moyens de pression. Ils ont dit qu'ils n'excluaient aucune solution, y compris défer la loi, mais ils attendent l'avis de leurs conseillers juridiques avant de se prononcer.

Des syndiqués de la région de Halifax ont déjà lui hier à la circulation autour de l'aéroport de la ville, et d'autres syndiqués de la région de Toronto ont occupé des bureaux de la Société canadienne des postes et de l'Association canadienne du marketing direct. Ce mouvement ne fait pas l'unanimité. Des grévistes de la région de Montréal ont fait savoir qu'ils étaient contre toute action pouvant nuire au public.

M. Tingley a dit que d'autres gestes seraient faits mais n'a pas voulu dire lesquels. Il a préféré concentrer ses attaques sur le projet de loi. Il s'en est pris aux augmentations de salaire, qu'il dit inférieures à celles que la Société des postes avait elle-même offertes à la mi-novembre. Le gouvernement a décidé que les postiers auraient une

hausse de salaire de 1,5 % à compter du 1er février 1998, de 1,75 % supplémentaire l'année suivante et de 1,9 % le 1er février 2000.

Ce sont cependant les directives données au médiateur-arbitre qui ont le plus choqué le syndicat, le Bloc et le NPD, qui y voient une modification du mandat de la Société canadienne des postes. Selon le projet de loi, ce médiateur-arbitre devra «s'inspirer des conditions de travail qui existent dans les entreprises privées et publiques comparables et qui offrent la marge de manœuvre nécessaire pour assurer, à court et à long terme, la viabilité économique et la compétitivité de la» SCP.

Il devra tenir compte du fait que la SCP ne pourra pas avoir recours à des «hausse indues» de tarifs postaux pour obtenir des résultats financiers acceptables, pour être efficace, accroître sa productivité et respecter des normes de service acceptables tout en ayant de bonnes relations de travail. L'Association canadienne de marketing direct s'est quant à elle réjouie des directives qui correspondent à ce qu'elle demande depuis longtemps. Selon le syndicat, le gouvernement envisage l'adoption d'une loi depuis le début pour plaire justement à l'ACMD. «Cette loi est la raison même pourquoi nous n'avons pu négocier un règlement», a soutenu M. Arbour.

La SCP s'est contentée d'émettre un communiqué. Elle se dit heureuse de la reprise prochaine du service mais attristée de n'avoir pu obtenir une entente négociée.

Les négociations achoppaient sur la sécurité d'emploi et les salaires. La compagnie veut restreindre ses dépenses de 200 millions de dollars et dégager un dividende d'environ 300 millions pour le gouvernement. Pour y parvenir, elle dit vouloir accroître sa productivité et par conséquent augmenter la charge de travail.

Le syndicat est persuadé que cela se traduira par 4000 mises à pied alors que lui souhaite plutôt qu'on accorde un statut permanent à un bon nombre d'employés à statut précaire.

MENACES

«On ne cesse pas de grignoter le territoire du parc»

SUITE DE LA PAGE 1

Entre l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'hôpital Sainte-Justine, la congrégation des Adoratrices du Précieux-Sang, les municipalités de Westmount, d'Outremont et bien entendu de Montréal, sans oublier les propriétaires des cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges, ce ne sont évidemment pas les acteurs influents qui manquent.

Ainsi entre la construction des HEC, l'agrandissement de la Faculté d'aménagement et le pavillon Desmarais, pour ce qui est de l'Université de Montréal, la construction d'un complexe sportif, d'un pavillon pour la Faculté de génie, ainsi que l'agrandissement d'un bâtiment près du Stade Molson, pour ce qui est de l'Université McGill, sans oublier le redéploiement du monastère du Précieux-Sang, on ne cesse pas de grignoter le territoire du parc.

C'est sans doute au cimetière Notre-Dame-des-Neiges que le danger à cet égard est le plus prononcé. Alain Tremblay est le fondateur et principal animateur de l'Ecomusée de l'Au-delà. Depuis le début des années 80, il se passionne pour les cimetières, leurs architectures et leurs rites. Article de Blanche Linden à l'appui (elle est professeur associée à la recherche à l'Université du New-Hampshire), Alain Tremblay assure que le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est l'une des plus belles illustrations, si ce n'est la plus belle, du concept de cimetière-jardin en Amérique du Nord.

Établi sur la montagne depuis 1854, soit 22 ans avant qu'on inaugure le parc du Mont-Royal redessiné par Frédéric Law Olmsted, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui voisine le cimetière Mont-Royal, le cimetière protestant, c'est 140 hectares dans le noyau vert du mont Royal.

A une trentaine de pieds de l'une des entrées, sur le chemin de la Côte-des-Neiges, il y a le tout nouveau et imposant complexe funéraire construit par la compagnie américaine SCI. Avec Stewart, une autre société américaine, et Louven, une entreprise canadienne, SCI est un des principaux acteurs de l'industrie funéraire.

«Selon l'entente signée entre SCI et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, à poursuivre Alain Tremblay, la première peut vendre des cryptes et des niches pour l'espace columbarium des mausolées, le cimetière se réservant la vente des monuments.»

Et alors, où est le problème? «Les gens de SCI

ayant évidemment un plus grand sens du marketing, ils peuvent imprimer une tendance au marché en privilégiant l'espace crypte aux dépens de l'espace columbarium.» Dans une crypte on dispose du corps au complet, alors que dans un columbarium on dispose les cendres.

Puis? C'est aussi limpide que deux et deux font quatre. «En favorisant la mise en crypte, on va multiplier le volume des édifices (NDLR: les mausolées) par 20. Il faut savoir que la demande pour les cryptes est actuellement de 15 % contre 10 % il y a peine quatre ou cinq ans.» Et pourquoi favoriser la vente des cryptes? Pour l'argent, la monnaie, l'espèce sonnante. L'option crypte est la plus onéreuse: de 10 000 \$ à 20 000 \$ pour deux personnes.

Plus on va encourager la crypte, plus on va favoriser l'émergence de mausolées, et ce aux dépens de la traditionnelle mise en terre. Ce faisant, on va accélérer l'urbanisation du cimetière. Il y a quelques mois de cela, on a inauguré un nouveau mausolée, un huitième, comprenant 2 000 places.

D'après les calculs, la demande prévue de cryptes d'ici l'an 2010 totaliserait près de 30 % des possibilités proposées aux clients. Cette augmentation, cette réorientation de l'offre, risquent fort de rompre «l'équilibre entre le végétal et le minéral. Autrement dit, dans ce qui est, ce qui fait, la particularité de tout cimetière-jardin. À l'Ecomusée, il nous semble qu'il serait important d'envisager d'autres alternatives. Et notamment, le développement sur un autre site. On pense notamment aux parois de la carrière Francon dans l'est de la ville.»

À part ça? Le vélo. Tant Sylvie Guilbeault qu'Alain Tremblay et surtout Daniel Chartier, architecte paysagiste du mont Royal, ont confié que la fréquentation de plus en plus vive des allées des cimetières et du parc par les cyclistes causaient des problèmes environnementaux.

«Le gros problème avec les cyclistes, a constaté Daniel Chartier, c'est qu'ils font souvent de la vitesse. Bien des sous-bois ont été abimés. Par ailleurs, ça insécurise de plus en plus les piétons. On fait de plus en plus de la sensibilisation auprès des cyclistes. D'autant plus, qu'on veut accentuer le caractère montagnard du mont Royal. Il ne faut pas oublier que dans l'esprit de Olmsted, la montagne ne devait pas devenir un parc d'amusement.»

Demain: Où s'en va la vie étudiante ?

Clémence exceptionnelle pour Latimer

PRESSE CANADIENNE

Battleford — Bénéficiant d'une clémence exceptionnelle, le fermier Robert Latimer, de la Saskatchewan, s'est fait imposer hier une sentence de deux ans moins un jour de détention pour le meurtre non prémédité de sa fille handicapée Tracy. Normalement, un verdict de meurtre non prémédité entraîne automatiquement une sentence de 25 ans d'emprisonnement sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans de détention.

Mais le juge Ted Noble a fait une exception pour Robert Latimer, qui pourra bénéficier d'une exemption constitutionnelle, vu la nature «altruiste» de son crime. Selon le magistrat, la peine habituelle pour ce genre de crime aurait constitué dans son cas un châtiment trop cruel.

Ainsi, dans les faits, Robert Latimer devra passer seulement une année derrière les barreaux et une autre année confinée à sa ferme, située à Wilkie, en Saskatchewan. Le juge a donc respecté la volonté du jury, qui avait recommandé que Latimer ne passe qu'une seule année en prison. «Vous avez agi de façon altruiste, lui a dit le juge, mais vous avez tout de même enlevé la vie à un autre être humain. La preuve a démontré que la motivation de M. Latimer était uniquement basée sur l'amour et la compassion pour Tracy, et le besoin — à tout le moins dans son esprit — qu'elle ne devrait pas souffrir davantage.» En entendant le prononcé de la sentence, l'accusé n'a exprimé aucune émotion. Il y avait plusieurs personnes handicapées dans la salle d'audiences; certaines ont éclaté en sanglots.

Avant de connaître sa sentence, M. Latimer avait dit qu'il était satisfait de pouvoir bénéficier d'une exemption. «Quand un plus grand nombre de personnes se mettent à réfléchir et à prendre des décisions d'une façon plus raisonnable que dans le passé, alors les choses s'améliorent», a-t-il dit.

Les 300 ans du quartier

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans quelques semaines, ce sera le 300^e anniversaire de Côte-des-Neiges. La naissance du quartier a très précisément eu lieu le 8 avril 1698, lorsque François Donnay, secrétaire des Sulpiciens, alors les seigneurs de Montréal, Jacques Moulrier, serviteur au séminaire, et Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, se rendirent sur les lieux pour effectuer l'arpentage des environs.

«Tout d'abord, précise Pierre Ramet, président de la Société du troisième centenaire, il fut décidé de tracer une ligne sud-nord, commençant à la petite montagne et longeant, plus ou moins, sur la distance d'un mille et demi seulement, un grand ruisseau qui allait rejoindre la rivière des Prairies. Il faut signaler ici un fait particulier: toutes les terres de la Côte-des-Neiges s'allongèrent parallèlement au mont Royal. Partout ailleurs, les terres s'allongèrent du sud au nord.»

Mais pourquoi avoir privilégié un alignement sur l'axe est-ouest? «A cause du ruisseau qui coulait dans le col qu'il y avait entre les deux sommets du mont Royal. L'ingénieur de Catalogne a divisé l'endroit en 37 terres; 21 à l'est du ruisseau et 16 à l'ouest. Cette disposition assez unique des terres en arêtes de poisson de part et d'autre de la commune où passent le ruisseau et le chemin du roi confère à la Côte-des-Neiges une particularité encore visible aujourd'hui dans la trame urbaine du quartier.»

Les premiers censitaires de l'endroit, nos contribuables d'aujourd'hui, n'étaient pas des cultivateurs de métier. «Ils sont maçons, marchands, soldats, officiers, armuriers, boulangers, taillandiers. Vers 1730 apparaissent les tanneurs, attirés par la présence du ruisseau. En 1781, on compte quatre tanneries. En 1831, on en comptait plus de cinquante, de sorte que Côte-des-Neiges était qualifié de village des tanneurs.»

Les tanneries occupaient les bords du ruisseau. Elles étaient donc en devanture des lots. Derrière, les terres étaient cultivées par des marai-

chers et des jardiniers. Ils s'appelaient Lacombe, Sarrazin, Desrosiers, Swail, Desmarchais, McKenna... Ils ont imprimé leurs noms dans la toponymie du Côte-des-Neiges d'aujourd'hui.

«En 1827, a souligné Pierre Ramet, une taverne s'ouvrait à la Côte-des-Neiges. Les avocats et les notaires s'y réunissaient périodiquement pour faire la fête. Après 1840 se fondent des clubs de raquettes, qui provoquent la construction d'hôtels. En 1859, on en comptait quatre près de la côte Saint-Luc, aujourd'hui (chemin de la) Reine-Marie, et [du chemin de la] Côte-des-Neiges, évidemment.»

L'un d'entre eux, l'hôtel Bellevue, deviendra le collège Notre-Dame en 1869, première institution scolaire d'importance à s'installer dans le quartier. Sous l'impulsion du frère André, alors portier du collège, on amorce la construction de l'oratoire, Saint-Joseph en 1916. Prenant exemple sur le collège Notre-Dame, les jésuites inaugurent le collège Jean-de-Brébeuf en 1928. La même année, l'Université de Montréal amorce la construction de son édifice central, dessiné par l'architecte Ernest Cormier, sur un terrain offert par la Ville de Montréal.

Parallèlement aux institutions scolaires, un certain nombre d'hôpitaux vont s'installer à Côte-des-Neiges. C'est l'hôpital Sainte-Justine en 1907, l'hôpital Saint-Mary's en 1932, l'hôpital des Convalescents en 1933 et l'hôpital général juif en 1934.

«La venue des grandes institutions modifie la vie de quartier en accélérant le développement immobilier. L'Université de Montréal agrandit au fil des années son campus en expropriant de nombreuses maisons qu'elle démolit ou transforme en édifices à bureaux. D'autres immeubles à bureaux se sont construits à proximité des hôpitaux pour loger les professionnels de la santé. L'activité économique a profondément changé: les établissements hospitaliers, les maisons d'enseignement et les immeubles ont fait disparaître l'horticulture, les services ont remplacé la petite industrie», a constaté M. Ramet.

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
0-	61%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

Têtes de série au Mondial 98 de soccer

L'Europe se taille la part du lion

Marseille (AFP) — L'Italie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Espagne, la Roumanie et les Pays-Bas devraient rejoindre le Brésil et la France parmi les huit têtes de série pour le tirage au sort de la phase finale du Mondial 98 de football, qui aura lieu jeudi au Stade Vélodrome de Marseille.

Le Bureau de la Commission d'organisation de la Fédération internationale de football (FIFA), qui s'est réuni hier en fin d'après-midi, a décidé de prendre en compte les résultats des trois dernières phases finales de Coupe du monde avec un coefficient de pondération de 1 pour 1986, 2 pour 1990 et 3 pour 1994 à hauteur de 50 % et pour l'autre moitié, le classement mondial publié mensuellement par la FIFA pour les années 1995, 96 et 97 (sans coefficient de pondération).

En privilégiant les critères sportifs, le Bureau a donc fait le jeu de l'Europe, condamnant du même coup les chances de l'Afrique d'avoir pour la première fois une tête de série. « Dans le projet qui sera présenté aujourd'hui à la Commission d'organisation, il n'y a pas de pays africain comme tête de série », a confirmé Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF) et vice-président de la FIFA. Ajoutant: « mais ce n'est qu'une proposition, la commission devant bien entendu l'entériner. Qui sait ce qui peut arriver, car le Bureau a déjà lui-même considérablement modifié la proposition de départ qui avait été faite pour les têtes de série ».

Toutefois, il serait extrêmement étonnant que la Commission, présidée par Lennart Johansson, ne suive pas la proposition de son Bureau. M. Hayatou lui-même semblant résigné après un ultime entretien avec M. Johansson.

Curieusement, il semble que l'UEFA, notamment le tout puissant président de la Fédération allemande Egidius Braun, aurait été plus favorable à ce qu'un pays africain, le Nigeria, soit désigné tête de série en compagnie de l'Angleterre, au détriment de la Roumanie et des Pays-Bas. L'Amérique du Sud s'y serait opposée, insistant pour que des critères uniquement sportifs soient retenus.

Fernand Sastre et Michel Platini, qui assistaient à ce Bureau, n'ont fait que très peu de commentaire à la sortie, laissant entendre toutefois qu'ils n'étaient pas vraiment satisfaits de la proposition du Bureau de la commission d'organisation. On sait, en effet, qu'ils étaient plutôt favorables à ce qu'un pays africain soit tête de série, à condition que le Nigeria soit celui-ci. Par ailleurs, ils avaient souhaité que des critères géographiques concernant les villes soient retenus, par exemple que l'Espagne joue au moins une fois à Toulouse ou Bordeaux et l'Italie à Marseille.

Outre le chapeau des têtes de série, qui comportera donc six pays européens, huit des neuf autres qualifiés du Vieux Continent composeront un deuxième chapeau, le dernier étant versé dans le troisième ou quatrième chapeau en compagnie des autres qualifiés de l'Amérique du Sud, de l'Asie, de l'Afrique et de la CONCACAF.

Penguins 1 Canadien 0

Une victoire signée Jagr

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a subi une troisième défaite de suite pour la première fois de la saison, une deuxième en trois soirs face aux Penguins de Pittsburgh, par le score de 1-0.

Malgré tout, les matchs entre ces deux équipes se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement puisque neuf buts avaient été marqués dans la victoire de 6-3 des Penguins à Pittsburgh.

Ces deux gains permettent aux surprénants Penguins, qui n'ont plus Mario Lemieux, de devancer le Canadien au premier rang de la division Nord-Est, parmi les meneurs de l'Association Est.

Jaromir Jagr a procuré la victoire à son équipe à la troisième période hier, à la suite d'une bête de Patrice Brisebois, qui a connu une soirée difficile.

Le défenseur a perdu la rondelle à Alexei Morozov à la ligne bleue des

Penguins. Dave Manson a bien tenté de corriger son erreur en effectuant une belle glissade sur la montée qui a suivi, mais une fois derrière le filet, Morozov est parvenu à remettre la rondelle devant, et Jagr a visé le 'top corner' comme on dit à Paris et réussi son 11e but.

Tom Barrasso, dont plusieurs ne donnaient pas cher de la peau, en était déjà à son quatrième blanchissage de la saison. Il a été modérément occupé.

Tout comme Thibault, à l'autre extrémité, qui n'aura accordé que deux buts aux Penguins en autant de visites au Centre Molson cette saison, mais sans parvenir à les battre une seule fois, l'autre match s'étant terminé 1-1. Sa défaite n'était que sa troisième contre eux en carrière (9-3-4).

Le Canadien, lui, n'a qu'une victoire à ses sept derniers matchs (1-5-1).

Stéphane Richer a probablement été le meilleur patineur de son clan à son retour au jeu, mais Scott Thorn-

ton n'a guère aidé la cause de son équipe, au 5000e match régulier de son histoire, en écopant trois vilaines punitions inutiles.

Les Penguins ont complété le match sans les services d'Ed Olczyk, blessé à un os de la joue par une retentissante mise en échec de Marc Bureau au centre de la patinoire à la première période. Les trois étoiles ont été Barrasso, Jagr et Thibault.

« Lors des deux premières périodes, on a passé beaucoup de temps dans leur territoire et on a obtenu de bonnes chances de marquer. On ne l'a pas fait et dans ces cas-là, ça arrive souvent que ce soit un peu plus difficile en troisième période », a analysé l'entraîneur Alain Vigneault.

« Et encore une fois ce soir on a vu la fine ligne entre une victoire et une défaite. » La rondelle ne roule plus pour la Canadien (1-5-1 à ses sept derniers matchs): « Une rondelle qui passe par-dessus le bâton de Breezer' (Patrice Brisebois) et on est fait... »

Kariya se fait les jambes avec l'équipe nationale

Calgary (PC) — Avant de prendre la direction de Nagano, Paul Kariya s'est arrêté à Calgary, dimanche, où il a entrepris un séjour avec l'équipe olympique canadienne.

Le joueur autonome (groupe 2), impliqué dans un bras de fer avec la direction des Mighty Ducks d'Anaheim, a participé à son premier entraînement avec l'équipe nationale, hier.

Kariya, âgé de 23 ans, s'entraînera avec l'équipe pendant les huit prochains jours, mais il n'accompagnera pas l'équipe lors de son départ pour une tournée de trois semaines en Europe à compter du 9 décembre.

À la place, Kariya retournera chez lui à Vancouver pendant une semaine avant de rejoindre l'équipe canadienne pour la coupe de Suisse à partir du 17 décembre et la coupe Spengler, également en Suisse, à Noël.

« C'est ma deuxième chance, a mentionné Kariya, membre de l'équipe médaillée d'argent aux Jeux olympiques de 1994. J'ai une autre occasion de mériter la médaille d'or. Jusqu'ici, les Olympiques de 1994 se sont révélés la plus grande sensation de ma carrière et j'imagine que ce sera encore plus gros cette fois. »

« Ce sera la première présence des joueurs de la LNH. Avant cette

deuxième chance, je pensais que c'était une belle expérience, c'est malheureux que nous n'ayons pu gagner la médaille d'or. »

Kariya n'a toutefois pas abordé le sujet de son différend contractuel avec les Mighty Ducks.

« En tout cas, je vais être prêt pour les Olympiques », a-t-il dit.

« Nous avons parlé à Andy Murray et Bobby Clarke de l'équipe nationale et nous étions tous d'accord qu'il était temps d'aller de l'avant. Il y a quelques matchs au programme à la fin du mois et cela m'aidera à retrouver la forme. »

« Je dois beaucoup à l'équipe nationale, qu'il s'agisse de l'expérience qu'elle m'a permis d'acquérir dans le passé ou de cette occasion de m'entraîner avec l'équipe afin d'être prêt pour les Olympiques », a-t-il dit.

Kariya était blessé et il a raté la Coupe du monde en 1996. Son absence a peut-être contribué à la défaite du Canada en finale.

« J'avais tenté de ne pas suivre la compétition mais c'était difficile, a-t-il ajouté. Mais cette fois, j'ai l'opportunité d'évoluer avec plusieurs de ces joueurs. »

« Wayne Gretzky et Raymond Bourque constituent des légendes et ce sera un grand honneur de jouer en leur compagnie. »

LaFontaine ira à Nagano

PRESSE CANADIENNE

L'équipe olympique américaine a ajouté l'attaquant Pat LaFontaine des Rangers de New York et cinq autres joueurs à sa formation en vue des Jeux de Nagano.

Pour LaFontaine, cette invitation constitue une autre victoire pour lui à la suite de son retour au jeu après avoir souffert d'une sévère commotion cérébrale, décision laquelle les Sabres de Buffalo se sont objectés et qui les a incités à l'échanger aux Rangers.

LaFontaine domine tous les marqueurs des Rangers avec 15 buts et 18 passes. Le gardien Guy Hebert des Mighty Ducks d'Anaheim, les défenseurs Bryan Berard des Islanders de New York et Keith Carney des Blackhawks de Chicago, et les attaquants Bill Guerin des Devils du New Jersey et Shawn McEachern des Sénateurs d'Ottawa se joignent également à la formation américaine.

Le mois dernier, le directeur général de l'équipe Lou Lamoriello avait déjà annoncé la sélection de 17 joueurs.

Guerin, dont l'absence aurait pu entraîner un boycottage de certains joueurs, figure finalement parmi les six joueurs ajoutés hier.

Certains joueurs, dont Brett Hull, avait clairement annoncé la possibilité d'un boycottage si Guerin était écarté.

Ed Belfour, le lauréat de la semaine

Le gardien Ed Belfour, des Stars de Dallas, a été nommé le joueur de la semaine dans la LNH après avoir obtenu trois victoires en autant de départs, maintenu une moyenne de 1,00 et signé un blanchissage. Il a ainsi aidé son équipe à se hisser au premier rang du classement général. Belfour a mérité son 37^e blanchissage en carrière contre les Mighty Ducks d'Anaheim et il a remporté des victoires contre les Kings de Los Angeles et les Coyotes de Phoenix. Il s'est joint aux Stars à titre de joueur autonome pendant l'été et il a participé à 23 des 29 matchs de son équipe, obtenant 14 des 18 victoires des siens. Il occupe le deuxième rang dans la ligue pour la moyenne de buts alloués (1,96) et il domine avec six blanchissages. Il a été préféré à son coéquipier Mike Modano, au gardien Tom Barrasso des Penguins de Pittsburgh et à l'attaquant Shayne Corson du Canadien de Montréal.

Muller suspendu

Kirk Muller des Panthers de la Floride a été suspendu en attendant que la Ligue nationale enquête sur son geste lors d'un match contre les Rangers de New York. Muller a écopé d'une pénalité mineure pour bâton élevé à l'endroit de Niklas Sundstrom à la première période d'un match nul de 1-1, dimanche après-midi. La ligue a convoqué Muller à ses bureaux aujourd'hui. Le vétérinaire attaquant a donc raté le match d'hier soir contre les Coyotes de Phoenix.

Trois nouveaux russes rejoignent l'équipe nationale

Trois autres joueurs ont été invités, hier, à faire partie de l'équipe olympique russe. Il s'agit de Valeri Bure du Canadien de Montréal, Sergei Krivokrasov des Blackhawks de Chicago et Alexei Morozov des Penguins de Pittsburgh. Le frère de Bure, Pavel, ailier vedette des Canucks de Vancouver, a déjà été nommé au sein de l'équipe. Les frères Bure n'ont jamais joué ensemble depuis le début de leur carrière professionnelle. Quelques-uns des meilleurs joueurs russes brillent par leur absence dans la formation russe. Les vétérans Viacheslav Fetisov, Viacheslav Kozlov et Igor Larionov des Red Wings de Detroit ainsi que Nikolai Khabibulin des Coyotes de Phoenix ont déjà fait savoir qu'ils ne représenteraient pas leur pays. Ils ont évoqué une divergence de vue avec les dirigeants russes. Sergei Fedorov des Red Wings ne figure pas lui non plus dans la formation. Il a toutefois demandé aux dirigeants de son pays de penser à lui comme substitut.

Décès du frère de Kevin Lowe

Le frère du défenseur Kevin Lowe des Oilers d'Edmonton est décédé dans un accident d'automobile survenu vendredi soir dans l'est ontarien. La police provinciale de l'Ontario a indiqué que le D' Richard Lowe, âgé de 47 ans, roulait sur un autoroute à environ 60 kilomètres au nord de Cornwall lorsqu'il a raté un virage. Lowe a été éjecté du véhicule par la porte arrière de sa Buick 1998 et il est décédé sur la scène de l'accident, a précisé l'agent George Johann. L'accident s'est produit sur l'autoroute 34, du côté de l'Ontario en bordure de la frontière avec le Québec. La route était glissante dans ce secteur en raison de la pluie verglaçante. Personne n'a été témoin de la tragédie. Johann a ajouté que Lowe, qui résidait à Saint-André, revenait d'un voyage à Toronto.

HOCKEY

Dimanche
Florida 1 NY Rangers 1
Edmonton 6 San Jose 1

Hier
Phoenix 3 Florida 2
Caroline 3 Boston 1
Pittsburgh 1 Montréal 0
Buffalo 1 Philadelphia 1
San Jose à Calgary
Detroit à Vancouver.

Ce soir
Ottawa à Islanders, 19h30.
Washington à Rangers, 19h30.
St. Louis au New Jersey, 19h30.
Anaheim à Toronto, 19h30.
Edmonton au Colorado, 21h.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est						
MJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	29	15	9	5	83	71
Montréal	28	15	10	3	85	68
Boston	28	11	12	5	67	78
Caroline	28	11	13	4	76	77
Ottawa	27	10	13	4	68	68
Buffalo	25	7	12	6	64	74

Section Atlantique

Philadelphia	28	15	8	5	80	63
New Jersey	25	17	8	0	73	46
Washington	27	13	10	4	80	71
N.Y. Islanders	26	11	11	4	70	70
N.Y. Rangers	28	8	11	9	71	76
Florida	27	8	14	5	63	80
Tampa Bay	25	4	17	4	50	86

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale						
MJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Dallas	29	18	7	4	95	65
Detroit	27	17	6	4	90	60
St. Louis	27	15	9	3	78	61
Phoenix	26	13	11	2	76	73
Chicago	27	10	13	4	59	69
Toronto	24	8	13	3	47	67

Section Pacifique

Colorado	27	13	6	8	80	68
Los Angeles	26	12	9	5	85	71
Anaheim	27	11	11	5	63	73
Edmonton	27	8	13	6	64	81
Vancouver	26	9	14	3	74	87
San Jose	28	9	17	2	71	88
Calgary	26	4	15	7	64	83

Les meneurs

	B	P	Pts
Modano, Dal	15	23	38
Forsberg, Col	7	28	35
LeClair, Pha	20	14	34
LaFontaine, Ran	15	18	33
Lindros, Phi	9	24	33
Corson, Mon	11	21	32
Selanne, Anh	23	8	31
Bondra, Was	19	12	31
Bure, Van	14	16	30
Sakic, Col	14	15	29
Reichel, Isl	12	17	29
Stumpel, LA	8	21	29
Recchi, Mon	12	16	28
Francis, Pit	8	20	28
Hull, STL	13	14	27
Palfy, Isl	13	14	27
Nieuwendyk, Dal	14	12	26
Tkachuk, Pho	13	13	26

FOOTBALL

Dimanche
Jacksonville 29 Baltimore 27
Philadelphia 44 Cincinnati 42
N.-Angleterre 20 Indianapolis 17
N.-Orléans 16 Caroline 13
Buffalo 20 Jets 10
St. Louis 23 Washington 20
Kansas City 44 San Francisco 9
Atlanta 24 Seattle 17
Miami 34 Oakland 16
Pittsburgh 26 Arizona 20 (P)
Tampa Bay 20 Giants 8
Denver 38 San Diego 28

Hier
Green Bay au Minnesota, 21h.

Jeudi
Tennessee à Cincinnati, 20h.

Le dimanche 7 décembre

Buffalo à Chicago, 13h.
Denver à Pittsburgh, 13h.
Green Bay à Tampa Bay, 13h.
N.-Angleterre à Jacksonville, 13h.
Giants à Philadelphia, 13h.
Oakland à Kansas City, 13h.
St. Louis en Nouvelle-Orléans, 13h.
Seattle à Baltimore, 13h.
Atlanta à San Diego, 16h.
Indianapolis à Jets, 16h.
Minnesota à San Francisco, 16h.
Washington à Arizona, 16h.
Detroit à Miami, 20h.

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est						
G	P	N	Moy.	PP	PC	
8	5	0	615	308	233	
8	5	0	615	294	242	
8	5	0	615	293	252	
6	7	0	462	217	296	
1	12	0	077	222	348	

Section Centrale

9	4	0	692	307	246
9	4	0	692	334	269
7	6	0	538	284	242
4	8	1	346	260	286
4	9	0	308	267	353

Section Ouest

11	2	0	846	393	215
10	3	0	769	291	212
6	7	0	462	281	301
4	9	0	308	294	347
4	9	0	308	253	344

Conférence nationale

Section Est						
G	P	N	Moy.	PP	PC	
7	5	1	577	226	227	
6	6	1	500	247	286	
6	6	1	500	244	199	
6	7	0	462	260	240	
3	10	0	231	216	288	

Section Centrale

9	3	0	750	316	234
9	4	0	692	262	200
8	4	0	667	274	262
7	6	0	538	322	250
2	11	0	154	215	377

Section Ouest

11	2	0	846	304	193
6	7	0	462	214	240
5	8	0	385	260	312
5	8	0	385	170	258
3	10	0	231	225	301

Donner, ça donne tellement...

Quand vous donnez à Centraide, vous donnez à plus de 230 organismes communautaires de votre milieu, répartis sur tout le territoire du Grand Montréal. Vous les aidez concrètement à combattre l'extrême pauvreté, la maladie, l'isolement, les souffrances psychologiques, la violence familiale... Quand vous donnez à Centraide, vous donnez à 500 000 êtres humains qui espèrent tout simplement vivre mieux.

Centraide
du Grand Montréal

Je donne, je change

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 1	min -6	max 1	-6/0	-6/-1

